



Environment
Canada

Environnement
Canada



**RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
DU MINISTÈRE
T1/2018-2019**

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Introduction

Ce premier rapport trimestriel a été rédigé par la direction conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et selon les modalités prescrites par le [Conseil du Trésor \(CT\)](#). Ce rapport devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget 2018.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen externe.

Pouvoirs, mandats et activités de programme

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre d'un Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements ainsi que par l'application des lois environnementales. Les programmes du Ministère visent à minimiser les menaces que représente la pollution pour les Canadiens et pour leur environnement, à doter les Canadiens des outils nécessaires afin de prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat et à préserver et à restaurer l'environnement naturel du Canada.

Aux termes de la *Loi sur le ministère de l'Environnement*, les pouvoirs, les tâches et les fonctions du ministre d'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux domaines suivants :

- la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol, et la coordination des politiques et programmes pertinents du gouvernement du Canada;
- les ressources naturelles renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et la flore et la faune sauvages;
- la météorologie;
- la mise en application des règles et des règlements.

Une description sommaire de la Raison d'être et des activités de programme d'Environnement et Changement climatique Canada peut être trouvée dans la [Partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Ministère accordées par le Parlement et utilisées par le Ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le crédit d'exécution du budget (CEB), géré centralement par le Conseil du Trésor (crédit 40 du CT) pour l'exercice 2018-19. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le Ministère utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Analyse des autorisations

L'état des autorisations présenté dans ce rapport trimestriel (Tableau 1) tient compte des autorisations qui ont été approuvées pour la période se terminant le 30 juin, 2018. Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de l'exercice 2018-19 et le nouveau CEB, géré de façon centralisée par le Conseil du Trésor (crédit 40 du CT). Les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « A » et « B » suivront ultérieurement au cours de l'année.

Les autorisations totales d'Environnement et Changement climatique Canada disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars, 2019 ont augmenté d'environ 569,6 M\$ (1 581,0 M\$ - 1 011,4 M\$)¹

¹ Se reporter à l'état des autorisations – Tableau 1 et 2

comparativement au même trimestre de l'année précédente. Cette différence s'explique par des augmentations des autorisations de dépenses en fonctionnement (Crédit 1) de 77,4 M\$ (789,9 M\$ - 712,5 M\$), des autorisations de dépenses en subventions et contributions (Crédit 10) de 492,2 M\$ (622,8 M\$ - 130,6 M\$) et des autorisations législatives budgétaires de 5,3 M\$ (91,0 M\$ - 85,7 M\$) contrebalancée par une diminution des autorisations de dépenses en immobilisation (Crédit 5) de 5,2 M\$ (77,4 M\$ - 82,6 M\$).

Crédit 1 – Autorisations de dépenses en fonctionnement nettes

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations de dépenses en fonctionnement ont augmenté d'un montant net de 77,4 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 24,1 M\$ liée à la protection de la nature, des parcs et des espaces naturels du Canada ;
- d'une augmentation de 18,1 M\$ liée aux initiatives appuyant la croissance propre et les changements climatiques ;
- d'une augmentation de 16,6 M\$ liée aux allocations de rémunération du SCT liées aux nouvelles conventions collectives ;
- d'une augmentation de 16,4 M\$ liée au Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux ;
- d'une augmentation de 10,2 M\$ liée au programme des Grands Lacs et du bassin du lac Winnipeg ;
- d'une augmentation de 7,3 M\$ liée à la sentence arbitrale et le loyer du Centre environnemental du Pacifique (CEP) ;
- d'une augmentation de 5,2 M\$ liée au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone;
- d'une augmentation de 2,3 M\$ liée aux initiatives associées à la revitalisation des services météorologiques ;
- d'une augmentation de 2,2 M\$ liée au Plan de protection des océans ;
- d'une augmentation de 1,6 M\$ liée à la protection de la vie marine ;
- d'une augmentation de 1,0 M\$ liée aux activités de lutte contre la pollution de l'air ; et
- d'une augmentation de 0,8 M\$ pour diverses autres petites initiatives.

contrebalancées par :

- une diminution de 15,1 M\$ liée aux projets d'assainissement des sédiments contaminés ;
- une diminution de 7,9 M\$ liée à la *Loi sur les espèces en péril* ;
- une diminution de 3,1 M\$ liée à l'Initiative fédérale d'infrastructure ; et
- une diminution de 2,3 M\$ dans le cadre du Régime de calibre mondial en cas de déversement d'hydrocarbures;

Crédit 5 – Autorisations de dépenses en immobilisation

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations de dépenses en immobilisation ont diminué d'un montant net de 5,2 M\$ en raison :

- d'une diminution de 9,1 M\$ liée à l'Initiative fédérale en matière d'infrastructure ;
- d'une diminution de 3,6 M\$ liée au Régime de calibre mondial en cas de déversement d'hydrocarbures ; et
- d'une diminution de 1,8 M\$ liée au Plan national de conservation ;

contrebalancées par :

- une augmentation de 9,3 M\$ liée aux initiatives associées à la revitalisation des services météorologiques.

Crédit 10 – Autorisations de dépenses en subventions et contributions

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations de dépenses en subventions et contributions ont augmenté d'un montant de 492,2 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 467,7 M\$ liée au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone;
- d'une augmentation de 21,7 M\$ liée à la protection de la nature, des parcs et des espaces naturels du Canada ;
- d'une augmentation de 4,2 M\$ liée au programme des Grands Lacs et du bassin du lac Winnipeg ;
- d'une augmentation de 1,9 M\$ liée aux initiatives de soutien à la croissance propre et aux changements climatiques ; et
- d'une augmentation de 0,7 M\$ pour diverses autres petites initiatives.

contrebalancées par :

- une diminution de 4,0 M\$ liée à la *Loi sur les espèces en péril*

Autorisations législatives

Comparativement à l'exercice précédent, les autorisations législatives budgétaires ont augmenté d'un montant de 5,3 M\$ en raison :

- d'une augmentation de 5,3 M\$ liée aux contributions pour le régime d'avantages sociaux des employés.

Analyse des dépenses par autorisation

Les détails des dépenses par article courant sont présentés dans les tableaux 1 et 2.

Au premier trimestre de 2018-19, les dépenses budgétaires totales se sont élevées à 219,8 M\$ comparativement à 211,3 M\$ pour la même période en 2017-18, soit une augmentation de 8,5 M\$ ou 4,0 %.

Le crédit 1 - Les autorisations nettes de fonctionnement utilisées au cours du premier trimestre de 2018-19 ont totalisé 179,9 M\$, ce qui représente une augmentation de 6,6 M\$ ou 3,8 % (179,9 M\$ - 173,3 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des salaires versés aux employés à la suite de la ratification et de la signature de certaines conventions collectives ainsi qu'à une augmentation du loyer du site du Centre environnemental du Pacifique à Vancouver ouest.

Le crédit 5 - Les autorisations de dépenses en immobilisation utilisées au cours du premier trimestre de 2018-19 ont totalisé 2,9 M\$, ce qui représente une diminution de 0,3 M\$ ou 9,4 % (2,9 M\$ - 3,2 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Cet écart est principalement attribuable à une diminution des honoraires d'experts-conseils en génie pour diverses activités de construction.

Le crédit 10 - Les autorisations de subventions et contributions utilisées au cours du premier trimestre de 2018-19 ont totalisé 15,4 M\$, ce qui représente une augmentation de 1,7 M\$ ou 12,4 % (15,4 M\$ - 13,7 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Cet écart est principalement dû à une augmentation liée au Financement international de la lutte contre les changements climatiques.

Les autorisations législatives utilisées au cours du premier trimestre de 2018-19 ont totalisé 21,6 M\$, ce qui représente une augmentation de 0,4 M\$ ou 1,9 % (21,6 M\$ - 21,2 M\$) par rapport au même trimestre en 2017-18. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation liée aux contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Analyse des dépenses par article courant

Les détails des dépenses par article courant sont présentés dans les tableaux 3 et 4.

Les dépenses de personnel ont augmenté de 5,9 M\$ ou 3,6 % (169,8 M\$ - 163,9 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des salaires versés aux employés à la suite de la ratification et de la signature de conventions collectives.

Les dépenses de location ont augmenté de 4,6 M\$ ou 42,2 % (15,5 M\$ - 10,9 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation du loyer du site du Centre environnemental du Pacifique à Vancouver ouest.

Les dépenses liées aux paiements de transfert ont augmenté de 1,7 M\$ ou 12,4 % (15,4 M\$ - 13,7 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement par une augmentation liée aux paiements du Financement international de la lutte contre les changements climatiques.

Les autres subventions et paiements trimestriels ont diminué de 0,7 M\$ ou 21,9 % (2,5 M\$ - 3,2 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction des trop-payés constatés par Phenix au cours du premier trimestre.

Les revenus collectés ont augmenté de 3,1 M\$ ou 22,8 % (16,7 M\$ - 13,6 M\$) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces résultats sont principalement attribuables à l'augmentation des activités liées au Programme de surveillance des sables bitumineux.

Risques et incertitudes

ECCC est principalement financé par voie d'autorisations de dépenses parlementaires pour les dépenses en fonctionnement, les dépenses en immobilisation et les paiements de transfert, ainsi que les autorisations législatives. Le Ministère est aussi financé en partie au moyen de recettes nettes en vertu d'un crédit. Les dépenses prévues d'ECCC reflètent le financement approuvé par le Conseil du Trésor et le Parlement.

La capacité d'ECCC à produire des résultats pour les Canadiens est influencée par un large éventail de facteurs internes et externes, tels que la fréquence croissante des phénomènes météorologiques violents et l'exigence de consulter et de collaborer avec le gouvernement fédéral et les provinces, les territoires, les peuples autochtones et autres partenaires pour aborder les défis environnementaux communs. Dans sa gestion financière, le Ministère considère ces facteurs et leur impact potentiel lié au plan financier du ministère. Par exemple, le Budget fédéral de 2018 prévoyait un financement de 130,3 M\$ sur cinq ans pour terminer la modernisation des systèmes canadiens de prévisions météorologiques et d'alertes de temps violents, ainsi que pour revitaliser les stations de surveillance de l'eau et améliorer les prévisions relative à l'eau. En 2018-2019, le Ministère continue de travailler pour prévenir d'autres reculs et créer des populations durables d'espèces en péril, soutenir et améliorer la biodiversité partout au Canada et agrandir les réserves nationales de faune, les refuges d'oiseaux migrateurs et les aires protégées du Canada. Ce travail est rendu possible grâce à l'investissement historique de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans dans la conservation de la nature annoncé dans le Budget fédéral de 2018.

Ce financement supplémentaire représente de nouvelles possibilités financières pour ECCC dans la réalisation des résultats attendus du Ministère. Pour assurer une prestation efficace du programme, ECCC assurera les autorisations financières en temps opportun afin que les secteurs de programme puissent rapidement répondre aux nouvelles exigences et continuer à effectuer la surveillance du programme et la gestion proactive des risques financiers et la planification, toutes intégrées dans les processus de planification et de production de rapports d'ECCC.

Le gouvernement du Canada a mis en place un nouveau système de paye dans le cadre de l'initiative de transformation de la paye. Il existe des problèmes connus liés à la mise en œuvre de ce système, qui ont entraîné des trop-perçus ou des paiements insuffisants aux employés. ECCC a mis en œuvre de manière proactive un certain nombre de contrôles compensatoires pour surveiller ce risque et continuera de surveiller de près et de faire rapport sur la situation en consultation avec Services publics et Approvisionnement Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Les changements importants suivants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ont eu lieu au cours du premier trimestre :

- Les autorités d'ECCE ont significativement augmenté (56,3%) à partir de 2018-2019 par rapport aux années précédentes. Ceci est principalement lié à l'annonce du budget 2017 pour le fonds pour une économie à faibles émissions de carbone. Les projets qui seront considérés dans le cadre du Fonds réduiront les émissions, créeront des emplois et permettront aux Canadiens et aux entreprises d'économiser de l'argent en rendant les maisons et les immeubles plus efficaces; aider les entreprises à innover ou à utiliser des technologies pour réduire leurs émissions; et soutenir les secteurs forestier et agricole pour améliorer le carbone stocké dans les forêts et les sols. Bien que la mise en œuvre des projets ait débuté en 2017-2018, l'impact des dépenses sera plus évident en 2018-2019, car les provinces et les territoires seront prêts à recevoir des fonds.
- Le 5 juin 2018, le premier ministre a annoncé la nomination de Patricia Fuller au poste de nouvelle ambassadrice du Canada pour les changements climatiques, pour un mandat de trois ans.

Approuvé par :

Stephen Lucas,
Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date :

Carol Najm,
Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date :

État des autorisations (non vérifié) – Tableau 1

Exercice 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	789 878	179 912	179 912
Crédit 5 – Dépenses en immobilisation	77 362	2 898	2 898
Crédit 10 – Subventions et contributions	622 790	15 400	15 400
Autorisation législative – Régime d'avantages sociaux des employés	90 865	21 590	21 590
Autorisation législative – Traitement et allocation d'automobile de la ministre	86	14	14
Autorisation législative – Dépense des gains provenant de la disposition des biens excédentaires de la Couronne	0	0	0
Total des autorisations budgétaires	1 580 981	219 814	219 814
Autorisations non budgétaires	-	-	-
Total des autorisations	1 580 981	219 814	219 814

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2018-2019 seulement et les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « A » et « B » suivront ultérieurement au cours de l'année.

État des autorisations (non vérifié) – Tableau 2

Exercice 2017-2018 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	712 461	173 272	173 272
Crédit 5 – Dépenses en immobilisation	82 611	3 186	3 186
Crédit 10 – Subventions et contributions	130 626	13 709	13 709
Autorisation législative – Régime d'avantages sociaux des employés	85 613	21 092	21 092
Autorisation législative – Traitement et allocation d'automobile de la ministre	84	21	21
Autorisation législative – Remboursement de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	0	0	0
Autorisation législative – Dépense des gains provenant de la disposition des biens excédentaires de la Couronne	0	44	44
Autorisation législative – Subvention à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	0	0	0
Frais d'agence en vertu de l'article 17.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques	0	0	0
Total des autorisations budgétaires	1 011 395	211 324	211 324
Autorisations non budgétaires	-	-	-
Total des autorisations	1 011 395	211 324	211 324

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2017-2018 et les Budgets supplémentaires des dépenses « A » seulement et les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « B » et « C » ont été ajustés ultérieurement au cours de l'année.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées) – Tableau 3

Exercice 2018-2019 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	678 709	169 756	169 756
Transports et communications	39 112	6 552	6 552
Information	3 933	502	502
Services professionnels et spéciaux	162 535	16 934	16 934
Location	31 582	15 466	15 466
Réparation et entretien	20 765	1 968	1 968
Services publics, fournitures et approvisionnements	48 093	5 587	5 587
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	1 113	17	17
Acquisition de machines et de matériel	51 629	1 809	1 809
Paiements de transfert	622 790	15 400	15 400
Autres subventions et paiements	4 542	2 505	2 505
Dépenses budgétaires brutes totales	1 664 800	236 496	236 496
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Revenus	83 819	16 682	16 682
Total des revenus affectés aux dépenses :	83 819	16 682	16 682
Dépenses budgétaires nettes totales	1 580 981	219 814	219 814

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2018-2019 et le Crédit d'exécution du budget seulement et les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « A » et « B » suivront ultérieurement au cours de l'année.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifiées) – Tableau 4

Exercice 2017-2018 (en milliers de dollars)

	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés au cours du trimestre terminé le 30 juin 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	629 299	163 887	163 887
Transports et communications	33 765	5 992	5 992
Information	3 122	567	567
Services professionnels et spéciaux	157 055	17 731	17 731
Location	29 508	10 856	10 856
Réparation et entretien	15 196	1 885	1 885
Services publics, fournitures et approvisionnements	44 106	5 490	5 490
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	937	23	23
Acquisition de machines et de matériel	43 007	1 599	1 599
Paiements de transfert	130 626	13 709	13 709
Autres subventions et paiements	4 306	3 151	3 151
Dépenses budgétaires brutes totales	1 090 927	224 890	224 890
Moins les revenus affectés aux dépenses :			
Revenus	79 531	13 566	13 566
Total des revenus affectés aux dépenses :	79 531	13 566	13 566
Dépenses budgétaires nettes totales	1 011 395	211 324	211 324

*Les crédits totaux disponibles comprennent le Budget principal des dépenses de 2017-2018 et les Budgets supplémentaires des dépenses « A » seulement et les autorisations pour les Budgets supplémentaires des dépenses « B » et « C » ont été ajustés ultérieurement au cours de l'année.